

**Ouverture  
du château de Rentilly  
Samedi 22 novembre 2014**  
Un projet conçu par Xavier Veilhan,  
Bona-Lemercier, Alexis Bertrand



Le château de Rentilly (vue chantier septembre 2014) Photo: Martin Argyroglo. © Bona-Lemercier/Alexis Bertrand/Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)

**Une réalisation de la Communauté d'agglomération  
de Marne et Gondoire,  
un second lieu pour le frac île-de-france**

**Contacts presse:**

MYRA, Yannick Dufour et Magda Kachouche  
T +33 (0)1 40 33 79 13-myra@myra.fr

## Sommaire

- 3 Communiqué de presse ouverture du château de Rentilly
- 4 Communiqué de presse exposition *Explore*.
- 5 Entretien Michel Chartier-Xavier Franceschi
- 8 Entretien Xavier Veilhan-Xavier Franceschi
- 10 Entretien Xavier Veilhan + Bona-Lemercier + Alexis Bertrand-François Barré
- 12 Entretien Xavier Franceschi-Bernard de Montferrand
- 14 Notices biographiques Xavier Veilhan, Bona-Lemercier, Alexis Bertrand
- 15 La Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
- 17 Le frac île-de-france
- 19 La commande publique du ministère de la Culture et de la Communication
- 20 La Direction régionale des affaires culturelles d'île-de-France
- 22 Le Département de Seine-et-Marne
- 24 Chronologie Rentilly
- 26 Les expositions du frac île-de-france à Rentilly
- 28 Visuels disponibles pour la presse-château
- 30 Visuels disponibles pour la presse-exposition *Explore*.
- 31 Informations pratiques et rendez-vous

# Ouverture du château de Rentilly

Le 22 novembre, la **Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire** inaugure le château de Rentilly (Seine-et-Marne), après une transformation complète, qui en fait à la fois une œuvre d'art, une architecture unique et un lieu dédié à la présentation d'œuvres d'art contemporain.

Une expérience inédite menée par la **Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire** et le **frac île-de-france** (fonds régional d'art contemporain île-de-france) qui a abouti à une réhabilitation hors norme, confiée, sur proposition du frac île-de-france, à une équipe pluridisciplinaire réunie autour d'un artiste.

L'équipe lauréate du concours-composée de l'artiste **Xavier Veilhan**, des architectes **Bona-Lemercier** et du scénographe **Alexis Bertrand**, a proposé un projet exceptionnel qui fera de ce lieu l'un des nouveaux endroits-phares de l'île-de-France: l'édifice est notamment doté d'une façade-miroir qui reflète le parc qui l'entoure pour devenir une véritable sculpture à l'échelle du bâtiment. Le projet, soutenu par la Région Île-de-France, s'inscrit dans le cadre du dispositif de soutien à la commande publique du ministère de la Culture et de la Communication, accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

Faisant partie du Parc culturel de Rentilly, le château s'insère pleinement dans la politique de diffusion culturelle, accessible et qualitative, menée par Marne et Gondoire et dans les objectifs de développement du Parc culturel. Sa réouverture vient compléter la rénovation des dépendances du château et des espaces extérieurs.

Dès l'ouverture en 2006 du Parc culturel de Rentilly, la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire a engagé un partenariat avec le frac île-de-france pour diffuser l'art contemporain sur son territoire. Le château s'inscrit également dans le **projet «multi-site» du frac**: concevoir un frac qui se développe en de multiples points d'ancrage sur le territoire francilien pour optimiser son action de diffusion de la création contemporaine pour tous les publics.

**Le château devient ainsi le deuxième lieu du frac**, à Rentilly, aux côtés du plateau, son lieu historique (Paris, 19<sup>e</sup>). Autour d'un projet conçu par le frac île-de-france, et consacré aux collections comprenant sa propre collection (financée par la Région) et des collections invitées, tant publiques que privées, françaises ou étrangères; ce nouveau site devient un lieu de référence et de visibilité des patrimoines contemporains unique en France.

Le château de Rentilly ainsi revisité sera inauguré avec l'exposition *Explore.\**: réalisée à partir de la collection du frac île-de-france, *Explore.* reprend la notion d'espace et de découverte comme fil conducteur pour la présentation de quelques-unes de ses pièces majeures.

La réhabilitation du château a été réalisée par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Île-de-France et du Département de la Seine-et-Marne.

\* *Explore.* est le 2<sup>e</sup> volet d'un triptyque d'expositions consacrées à la collection du frac île-de-france:

**Interprète.**  
28.03-11.05.14  
le plateau  
paris

**Explore.**  
22.11.14-22.03.15  
le château  
rentilly

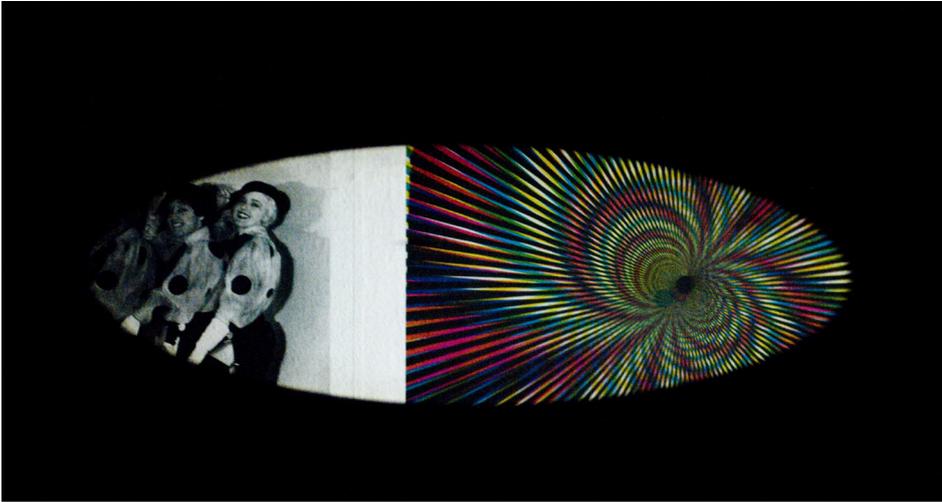
**Célèbre.**  
début 2015  
mamco  
genève

# Explore.

22 novembre 2014-22 mars 2015

Commissaire : Xavier Franceschi

Dove Allouche, Pierre Bismuth & Michel Gondry,  
Philippe Decrauzat, Mark Geffriaud, Laurent Grasso, Caroline Mesquita,  
Ulla von Brandenburg, Xavier Veilhan...



Mark Geffriaud, *Polka Dot*, 2008, Collection frac île-de-france, © Mark Geffriaud

Second volet d'un triptyque d'expositions consacrées à la collection du frac île-de-france\*, *Explore.* est l'exposition d'ouverture du château de Rentilly, réhabilité par Xavier Veilhan, les architectes Bona/Lemercier et le scénographe Alexis Bertrand, pour devenir le second lieu du frac dans le cadre de son projet multi-site.

Dans ce contexte particulier, au regard d'un nouveau bâtiment à découvrir, le parti de l'exposition aura été de prendre cette idée de découverte et d'exploration comme point de départ pour opérer une sélection d'œuvres au sein de la collection. À ce titre, c'est notamment la notion d'espace que ces œuvres abordent de façon très diversifiée pour des expériences inédites.

Grand loft meublé qui rejoint le «white cube» sans qu'on puisse se l'expliquer (Pierre Bismuth), survol de paysage marin sur fond d'évocations de fantômes (Laurent Grasso), sombres représentations de la mer noire en ses points cardinaux ou bien d'abysses particulièrement vaporeux (Dove Allouche), il est effectivement souvent question de se confronter au réel dans sa dimension spatiale comme pour mieux l'appréhender. Mais, à l'image de ces personnages à jamais anonymes malgré toute tentative de reconnaissance (Ulla von Brandenburg), ou de ces images qu'un faisceau solaire n'éclaire que subrepticement (Mark Geffriaud), le réel tend sans cesse à nous échapper quand on essaye de le circonscrire, laissant place à autant de mystères irrésolus.

Circonvolutions, cycles et autres rotations: une autre caractéristique de l'exposition réside dans le fait de présenter nombre de pièces intégrant très formellement la figure du cercle et de la boucle. Du geste de contournement qui fonde le film-en boucle-d'Ulla von Brandenburg (*Around*, 2005) aux tours à 360° qu'adoptent à la fois les pièces de Pierre Bismuth et de Philippe Decrauzat, cette figure et ses multiples déclinaisons balisent l'exposition comme autant de points d'ancrage dans l'espace.

C'est aussi une figure du mouvement: au-delà d'un éternel retour ou de la forme réflexive qu'elle symbolise, elle correspond à cette idée de déplacement que suggèrent l'exposition et la proposition dans sa globalité.

*Explore.*, ou de la nécessité de venir arpenter les différents espaces du nouveau château de Rentilly...

Xavier Franceschi

Interprète.	Explore.	Célèbre.
28.03-11.05.14	22.11.14-22.03.15	début 2015
le plateau	le château	mamco
paris	rentilly	genève

# Entretien entre Michel Chartier et Xavier Franceschi

**Michel Chartier** est Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire

**Xavier Franceschi** est directeur du frac île-de-france

**Xavier Franceschi** : À l'heure où le château de Rentilly va être entièrement réhabilité et transformé pour devenir le second lieu du frac île-de-france, j'avais envie de revenir avec vous sur les grands moments de ce projet que vous avez mis en place il y a maintenant treize ans...

**Michel Chartier** : Il y a donc treize ans en effet qu'est née la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. En 2001, nous nous sommes portés acquéreur d'une grande partie du Domaine de Rentilly avec l'envie d'y faire vivre et exister des projets culturels dans un espace ouvert au public. Pendant près d'un siècle, le Domaine avait appartenu à la famille Menier, qui dirigeait la chocolaterie de Noisiel et possédait de nombreux biens dans la région. Le parc était fermé au public puisqu'il relevait du domaine privé. Puis ce sont des projets immobiliers qui ont menacés le parc au début des années 90, au moment de son rachat par l'aménageur EPAMARNE. Nous nous sommes alors battus, très activement soutenus par des associations de riverains, pour faire stopper ces constructions indignes. Aussi, quand la Communauté d'Agglomération a racheté le Domaine, il a paru évident qu'il fallait rendre le site aux habitants de Marne et Gondoire. Et puis, à force de réhabilitation, l'idée d'en faire un lieu pour la création et la diffusion artistique s'est imposée tellement fortement, que nous ne pouvions que concevoir de donner vie au Parc culturel.

**XF** : Je me souviens que la première fois que je suis venu à Rentilly, j'y ai vu un bâtiment quasiment achevé destiné à être un hôtel de luxe. Quinze jours plus tard, y revenant après nous être mis d'accord pour faire un projet ensemble, l'hôtel avait disparu : il avait été entièrement détruit... C'était incroyable, sachant quelle en était la cause et donc cet engagement politique... Pouvez-vous nous en dire plus de ce combat que vous avez mené ? Qu'est-ce qui était précisément prévu pour le Domaine de Rentilly ?

**MC** : Lorsqu'EPAMARNE a racheté le Domaine, plusieurs grands projets ont été envisagés. En 1976, le Domaine de Rentilly a été défini en zone urbanisable et, bien évidemment, EPAMARNE y a vu une occasion rêvée d'en faire un site luxueux, l'objectif étant d'attirer à Marne-la-Vallée beaucoup d'acteurs de la vie économique. Hôtels, lieux de colloque et de séminaire, golf, complexe de bureaux... ces différents projets furent donc envisagés et la construction commença au début des années 90. Ce fut tout d'abord l'installation de la filiale IBM Europe qui a été imaginée puis la réalisation d'un parc d'affaires de 77 000 m<sup>2</sup>. Rapidement, les élus de Marne et Gondoire ont réagi et nous avons mené une bataille contre les initiateurs de ces projets. Nous avons alerté la population locale du danger de perdre le Domaine et des associations de riverains se sont constituées pour nous soutenir. À nous tous, nous avons finalement obtenu gain de cause puisque le tribunal de Versailles a décidé d'annuler certains des permis de construire en juin 1993. À l'issue de cet épisode, le parc a été classé en zone protégée. Le Domaine de Rentilly a gardé pendant près de treize ans les stigmates de cette époque puisqu'effectivement le bâtiment de bureaux inachevé n'a été détruit qu'en avril 2006. Depuis avril 2010, EPAMARNE nous a octroyé une autorisation d'occupation temporaire du château.

**XF** : Nous nous sommes donc rencontrés au printemps 2006, soit quelques mois avant l'ouverture du Parc culturel. Vous cherchiez alors un partenaire pour réaliser une première exposition dans la salle d'exposition que vous veniez d'aménager dans les communs du château. Pourquoi le frac île-de-france ?

**MC** : Lorsque l'idée est venue de faire du Parc de Rentilly un Parc « culturel », mon objectif était d'ouvrir un lieu où le public pourrait être en prise directe avec des propositions artistiques et côtoyer ainsi œuvres et artistes. Je souhaitais, j'imaginai un lieu qui conjugue à la fois la création mais aussi la diffusion artistique, et pour cela, vers qui nous tourner de mieux que le frac de notre région ?

De par vos missions mêmes, vous répondiez à nos attentes et à nos besoins et de plus, l'idée était pour nous de tisser des liens forts avec une institution culturelle tournée vers l'art contemporain. De ce côté-là, c'est un pari réussi et notre partenariat nous conduit aujourd'hui à mener ensemble des projets d'envergure.

**XF:** Nous avons donc réalisé une première exposition ensemble avec la collection du frac île-de-france en 2006. Vous pensiez très justement à la salle d'exposition dite «des trophées». Je vous ai proposé d'investir tous les espaces disponibles: les ateliers d'artistes non encore investis et le château qui, s'il était désaffecté et devant être l'objet d'une phase ultérieure de réhabilitation, n'en était pas moins sain et intéressant précisément dans cet état de désaffectation... Etranges mécaniques représente du reste à ce jour l'un des plus grands déploiements d'œuvres de la collection. J'avoue que si vous ne vous attendiez peut-être pas à cette proposition, j'ai été agréablement surpris de la réponse-positive-que vous m'avez donnée...

**MC:** Il s'agissait de l'ouverture du Parc culturel, il fallait frapper fort! Et ne pas se montrer timoré... C'était la première fois que les bâtiments du Domaine étaient ouverts au public et beaucoup de gens attendaient cette ouverture pour y découvrir le côté patrimonial. Il était primordial que le public sache d'emblée ce qu'allait être ce Parc culturel, et que l'art contemporain y soit présent dans chacune des salles, chacun des espaces ouverts comme une empreinte, une marque de fabrique. Ce déploiement d'œuvres contemporaines était ainsi une façon de signifier que le Domaine devenait un lieu pour l'art contemporain. Etranges mécaniques reste l'une des plus belles collaborations que nous avons menées ensemble. Cette exposition a marqué les débuts du Parc culturel de Rentilly et de notre partenariat.

**XF:** Nous avons poursuivi l'expérience à partir de cette première collaboration à raison d'une à deux expositions conçues à partir de la collection du frac par an. En fait, un véritable partenariat s'est instauré entre le Parc culturel et le frac, intégrant notamment un jury commun autour des résidences d'artistes. Huit ans après ces débuts, comment jugez-vous ce partenariat et ce projet sur l'art contemporain?

**MC:** Le projet du Parc culturel, soutenu par ce partenariat que nous avons mis en place ensemble, a été l'occasion de sensibiliser la population de Marne et Gondoire à l'art contemporain, à des problématiques culturelles qui ne faisaient pas pleinement partie de son quotidien. Ces expositions ont permis de donner à voir des œuvres de la collection du frac d'une manière inhabituelle, je pense par exemple à 1 an = 5 cm, et de faire vivre, à travers les espaces d'exposition, le parc tout entier. Le souvenir de certaines œuvres dans le château notamment ou dans la salle des trophées est resté dans les mémoires et a donné à ces lieux une empreinte différente. Mais il est aussi question d'une dimension humaine dans cette aventure dans la mesure où l'équipe du Parc culturel s'investit entièrement pour que les projets se réalisent.

**XF:** Précisément, nous nous sommes engagés ensemble sur un nouveau projet, et pas des moindres, puisqu'il s'agit de la réhabilitation du château, qui était désaffecté. Au vu de son architecture qui a une faible valeur patrimoniale-aucun classement au titre des monuments historiques- je vous ai proposé d'y réaliser quelque chose de totalement inédit: confier cette réhabilitation à un artiste. Et vous avez accepté...

**MC:** Depuis que la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire s'est installée au Domaine de Rentilly, nous avons lancé plusieurs phases de réhabilitation. Réhabiliter le château faisait partie de nos projets mais je ne voyais pas l'intérêt d'une réhabilitation à l'identique qui se serait avérée peu attirante... Comme je le disais précédemment, je voulais que le Parc de Rentilly soit identifié comme un lieu artistique et donc faire du château, qui-vous avez raison-ne présente pas d'intérêt patrimonial fort, une œuvre d'art elle-même ne pouvait être qu'une proposition alléchante! Nous avons donc lancé un appel un projet, étudié les projets des différents candidats. Nous avons sollicité les différentes institutions et obtenu pour cette réhabilitation le soutien du ministère de la Culture et de la Communication au titre de la commande publique.

**XF:** L'idée-très simple, finalement-est effectivement de faire du château à la fois un lieu totalement adapté à la présentation d'expositions et une œuvre à part entière. Xavier Veilhan, lauréat du concours qui fut organisé dans cette perspective, a totalement intégré la chose en proposant une véritable sculpture à l'échelle du bâtiment qui disposera de magnifiques espaces d'exposition. Le geste est radical. Le résultat ne laissera pas indifférent.

**MC:** Tout ce que nous avons mis en œuvre pour le Domaine, jusqu'à le transformer en «Parc culturel» fait qu'aujourd'hui, il y a une véritable appropriation du lieu par les habitants de Marne et Gondoire. Et puis, il y a beaucoup de fantasmes, d'idées fausses autour de ce «château» qui n'en est d'ailleurs plus un puisqu'il a été incendié pendant l'été 1944. Le public l'imagine toujours plus fastueux qu'il ne l'est: il a fait l'objet de nombreux pillages durant la période où il fut inoccupé. Les parquets, des boiseries, entre autres ont disparu, ce qui lui donne cet aspect fantomatique et désaffecté. Les choses changent et ce bâtiment doit lui aussi évoluer avec le projet du Parc culturel. Des mises aux normes électriques avaient déjà un peu changé les intérieurs et le fait d'y accueillir des expositions d'art contemporain rendait aussi nécessaires quelques aménagements. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour le château et je n'ai pas la nostalgie de ce qu'il fut. C'est une chance qui est offerte au Domaine de repenser l'architecture de ce lieu grâce au regard d'un grand artiste tel que Xavier Veilhan. Nous nous devons de saisir cette chance et de la faire partager aux habitants de Marne et Gondoire. Je suis prêt à défendre ce choix auprès du public, à l'expliquer. Il faut que le Parc culturel aille de l'avant et c'est ce qu'il fait avec ce projet original et inédit.

**XF:** Ce projet s'inscrit à la fois dans le cadre du développement du Parc culturel de Rentilly et dans celui qui concerne le frac île-de-france. En l'occurrence, il s'agit de mettre en place non pas un frac de «deuxième génération», où tout est rassemblé en un seul site, mais un frac multi-site avec différents ancrages sur le territoire. Nous sommes présents à Paris avec notre lieu «historique» qu'est le plateau, nous serons donc présents désormais en Seine-et-Marne à Rentilly au sein de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire. Comment voyez-vous ce qui apparaît à mes yeux comme un véritable point de convergence entre nos projets respectifs?

**MC:** Plus qu'un point de convergence entre nos projets respectifs, le Parc culturel de Rentilly constituera désormais, et pour le frac, et pour notre intercommunalité, le point d'ancrage d'une politique culturelle de qualité et accessible. Le Parc culturel de Rentilly s'inscrit pleinement dans le projet de territoire de Marne et Gondoire. Faire de la culture un élément fédérateur a toujours été le fer de lance de notre intercommunalité. Depuis 2006, ce projet est concret: palpable et existant. Conçu comme un point fixe au cœur du territoire, le Parc culturel de Rentilly a vocation à tisser des liens vers l'ensemble des communes de l'agglomération pour générer des actions culturelles au plus près des habitants, être ainsi un noyau pour une offre culturelle en direction du territoire.

**XF:** Cette présence nouvelle, ce projet vont à coup sûr modifier la donne pour le Parc culturel. Nouvelle identité, nouveaux publics... Comment voyez-vous cette évolution qui fera à n'en pas douter de Rentilly l'un des nouveaux lieux phares en île-de-France?

**MC:** Pour Marne et Gondoire, cette présence et ce projet sont une consolidation de ce qui a été amorcé avec la réhabilitation du Parc culturel de Rentilly, le Festival «PrinTemps de parole», le partenariat engagé avec le frac île-de-france. Il me semble important d'être au cœur de l'actualité artistique, de «coller» à la création d'aujourd'hui; de donner à voir des propositions artistiques contemporaines aussi pour montrer que l'art contemporain ne concerne pas qu'une élite intellectuelle et que tout un chacun, néophytes comme initiés, peut être touché, ému ou amusé par une œuvre contemporaine. Ce lieu constitue un nouvel espace de diffusion artistique en continuité de la politique culturelle menée par Marne et Gondoire depuis sa création. Ce lieu va contribuer à positionner Marne et Gondoire comme un acteur reconnu à l'échelle de la Région.

# Entretien entre Xavier Veilhan et Xavier Franceschi

Xavier Veilhan est artiste

**Xavier Franceschi:** Pouvez-vous nous dire quelle a été votre réflexion quant au projet pour le château de Rentilly qui consistait donc à concevoir la réhabilitation du lieu pour en faire à la fois une œuvre d'art et un lieu parfaitement adapté à la présentation d'expositions?

**Xavier Veilhan:** Je ne considère pas ce travail comme une œuvre, mais plutôt comme une nouvelle aventure dont le concept se doit d'être adapté à une fonction. Je passe de l'autre côté de la barrière et cela interroge ma légitimité d'artiste: par rapport à une œuvre, un bâtiment s'installe dans l'espace et dans le temps d'une façon différente. J'ai cherché à tirer le meilleur parti du jardin et du château en en conservant la géométrie et le dessin. L'intérieur privilégie la modularité, la simplicité, la lumière et les volumes simples.

**XF:** J'aime à dire que votre proposition pour Rentilly est une sculpture de château à l'échelle d'un château... Au-delà d'un matériau-l'acier inox poli-qui se trouve être celui que vous avez utilisé ces derniers temps pour une série de sculptures, peut-on précisément évoquer cette question de rapport d'échelle-ici le 1/1...-qui a régulièrement été au cœur de votre travail? Je pense à vos tous premiers travaux où vous juxtaposiez sur un même plan divers éléments aux échelles forcément différentes, je pense à ces pièces qui travaillent cette notion pour un jeu de perception sur le proche et le lointain...

**XV:** C'est amusant comme certaines idées deviennent parfois réalité, et leurs représentations leur propre sujet. Ainsi, après avoir tenté de représenter un feu de camp sur L'île installée à Pougues-les-Eaux, j'ai réalisé *Le Feu*, pour l'exposition «Traffic» au CAPC de Bordeaux: la flamme était devenue réelle... Cela me fait penser à certaines idées poétiques de Borges qui tendent à devenir réalité. Ainsi, celle où les cartographes d'un empire imaginaire établissent une carte très exactement à l'échelle du territoire qu'elle est censée représenter et qui vient peu à peu le recouvrir\*... Lorsque Google Earth aura atteint la capacité de l'œil humain, on pourra alors voir le monde partout comme si on y était... Le château de Rentilly est, selon moi, le fait d'associer l'image élevée à l'échelle 1 et la fonction d'exposition. L'échelle, c'est aussi ce qui fait par exemple la différence entre la figuration et l'abstraction: l'objet n'est rien d'autre que la perception que l'on en a.

**XF:** Précisément: la perception que l'on aura du château n'aura rien d'univoque... Et ce, vu le matériau utilisé qui reflètera le paysage alentour. De fait, le bâtiment aura tendance à se fondre dedans, et c'est là toute la singularité du projet. En ce sens, vous parliez de château furtif, de château fantôme...

**XV:** Il fallait garder le dessin, «l'idée du château» et en même temps le faire disparaître. Le camouflage, la présence d'objet que l'on ne voit pas, l'existence des idées avant qu'elles ne prennent forme, tout cela est lié au contenu de mon travail mais aussi à sa nature. Le château tel que nous l'avons trouvé est déjà un fantôme du précédent qui avait été détruit par le feu au lendemain de la dernière guerre et reconstruit avec peu de moyens. C'est une sorte de revenant, d'ectoplasme. Je voudrais que le nouveau château soit la représentation des échanges immatériels qui vont y avoir lieu. Un bâtiment réfléchissant.

**XF:** Depuis quelques temps, vous vous investissez beaucoup sur des projets liés à l'architecture. Ainsi notamment *Architectones* qui vous conduit tour à tour dans certaines constructions historiques, que ce soit du côté de Los Angeles-les villas modernistes de Neutra, Koenig ou encore Lautner-ou à Marseille à la Cité radieuse de Le Corbusier, pour y réaliser des expositions. Rentilly est évidemment d'une autre nature-il s'agit d'y réaliser une véritable production architecturale-, mais comment reliez-vous l'ensemble de ces projets où de fait, ce rapport à l'architecture est prépondérant?

**XV:** C'est toujours le rapport à l'Architecture, quelle qu'en soit sa nature, qui me stimule. Et Tony Smith, Gordon Matta-Clark ou Donald Judd ont montré certaines voies possibles qui relient l'Art à l'Architecture. La pratique est multiple: habiter, construire ou transformer. L'idée de la construction me fascine, parce qu'elle se soumet à un contexte et le transforme. C'est un élément qui relie le paysage à l'œuvre par exemple.

**XF:** Vous développez effectivement depuis plus de vingt ans une pratique notamment sculpturale où le rapport à l'espace a toujours été fondamental. Que ce soit avec des œuvres, toutes classiques en apparence qu'elles soient, qui impliquent un jeu de perception vis à vis du spectateur, ou bien avec des pièces-*La Forêt, La Grotte*-, qui ont consisté très concrètement à proposer un espace en tant que tel à investir. Est-ce que ces expériences menées directement dans un contexte architectural sont à voir comme une suite logique de cette forme de sculpture?

**XV:** J'ai toujours aimé l'idée de construire des cabanes, comme un souvenir reptilien qui me pousse vers l'abri. C'est d'ailleurs peut être cela qui m'a poussé à faire *La Grotte* au CAC Brétigny... Les objets d'architecture commencent souvent là où les objets d'art s'arrêtent, ce qui provoque une fascination mutuelle des artistes et des architectes. Je pense que l'architecture est un domaine où l'idée de modernité est vivante et le progrès possible. Au fond, les divers projets dont vous parlez sont tous constitués d'œuvres d'art et d'architecture qui interagissent.

**XF:** Dans le même ordre d'idée, peut-on voir le château de Rentilly que vous aurez revisité pour en faire une œuvre accueillant d'autres œuvres, comme une suite logique de ces dispositifs d'exposition qui ont jalonné votre parcours: *Le Mur de verre, Le Projet hyperréaliste, Le Baron de Triqueti*?

**XV:** Oui, même si je n'en fais le constat qu'après coup. Un socle, une scénographie ou une architecture sont constitutifs d'une œuvre, pouvant être le point de départ d'un projet. Je ne fais pas de différence entre le travail de création de l'une de mes œuvres et celui d'un dispositif pour montrer celles d'autres artistes. Au final, ce sont des œuvres, dans telle ou telle architecture, qu'il s'agisse de musées, de galeries, d'espaces ouverts ou fermés, publics ou privés. Il y a ce qui est montré, visible, tangible et il y a le vide qui l'entoure. Ces vides et ces pleins ne le sont jamais complètement. Le monde réel est plutôt comme un ensemble de cellules juxtaposées, une «mousse» plus ou moins dense. Explorer le contexte de l'œuvre au travers de l'architecture sous toutes les formes est une liberté et une chance que je ne veux pas manquer.

\* Jorge-Luis Borges, De la rigueur de la science, *Histoire universelle de l'infamie/Histoire de l'éternité*, Paris, 1951.

# Entretien entre Xavier Veilhan, Elisabeth Lemerancier, Philippe Bona, Alexis Bertrand et François Barré

**Elisabeth Lemerancier** et **Philippe Bona** sont architectes,  
associés au sein de l'agence Bona-Lemerancier  
**Alexis Bertrand** est scénographe  
**François Barré** est Président du frac île-de-france

**François Barré**: Xavier Veilhan, quelle place tient dans votre travail le projet de Rantilly?

**Xavier Veilhan**: C'est une première pour moi de participer à une expérience architecturale: ici on englobe le public en lui offrant un espace qui doit remplir des fonctions pratiques, symboliques et de l'ordre de la représentation. J'attends le moment de l'arrivée du public et de la mise en route du bâtiment comme un mécanicien devant un moteur qu'il vient d'assembler. C'est une nouvelle étape dans mon travail, pour laquelle je me suis beaucoup appuyé sur les architectes Bona/Lemerancier et sur le scénographe Alexis Bertrand. C'est vraiment un travail d'équipe depuis le début.

**FB**: S'inscrit-il dans la continuité de votre œuvre? Quel en est la cohérence par rapport à ce qui l'a précédé? Qu'a-t-il de nouveau, de singulier dans cette suite?

**XV**: Les fantômes, l'apparition et la disparition des choses, l'invisible pourtant réel, les jeux perceptifs, les questions d'échelle et leur lien aux représentations du pouvoir, l'art comme un élément du réel, le camouflage... Toutes ces choses m'ont toujours captivé. La nouveauté, c'est de pouvoir travailler à grande échelle dans la fonctionnalité et la durée. C'est à la fois une grande ambition et une sorte d'effacement de soi de construire un espace pour l'art des autres, mais aussi un plaisir comme avec Le Mur de verre, Le Projet hyperréaliste ou Le Baron de Triqueti ou La Maison Noire (réalisée aussi avec Philippe Bona).

**FB**: Comment l'idée fondatrice (l'enveloppement du château par une façade en inox poli miroir) est-elle venue?

**XV**: Le bâtiment était sans qualité, mais le public y est légitimement attaché. Le parc est très beau et j'ai donc voulu faire rentrer visuellement le parc dans le bâtiment. Que celui-ci s'efface visuellement tout en conservant son dessin. J'ai cité le monstre de Prédator de James McTiernan comme point de départ, une sorte de fondu total dans le paysage.

**Bona-Lemerancier**: Nous avons considéré le bâtiment comme une matrice, génératrice à la fois du volume enveloppé et de l'espace intérieur. Très vite l'inox poli miroir s'est imposé pour son caractère précieux. Il s'agissait de valoriser l'édifice qui n'était autre qu'un château de carton pâte. Nous avons renforcé l'effet en proposant une peau plissée qui diffracte l'image du parc comme pour dissoudre l'édifice. Nous avons également tenu à maintenir les fenêtres du Château. Dotées de verres miroir sans tain et plein cadre, elles ajoutent à la confusion et par réciprocité proposent depuis l'intérieur une relation picturale au paysage. Les douves creusées en périphérie de l'édifice renforcent sa préciosité et son autonomie.

**FB**: Elisabeth Lemerancier et Philippe Bona, quelle relation entretenez-vous avec l'art? Et plus particulièrement avec Xavier Veilhan? Quel rôle a-t-il joué dans l'avancée du projet?

**B-L**: Nous entretenons une relation très naturelle et très amicale avec l'art et plus particulièrement avec Xavier Veilhan pour qui nous avons alternativement posé, agrémenté la maison, conçu et réalisé l'atelier. Chaque fois que l'occasion nous est donnée de travailler dans le domaine de l'art, comme lors de notre précédent projet pour le Cneai (centre d'édition art et image à Chatou) nous ressentons une connivence dans l'attachement aux idées et à la croyance en la capacité de la matière et des techniques pour les réaliser. Xavier Veilhan a joué un rôle fondamental dans le projet et tout particulièrement dans sa manière de toujours recentrer le propos sur des principes fondateurs simples et d'éviter la dispersion.

**FB**: Comment s'est déroulé le travail entre vous, le scénographe, Xavier Veilhan d'une part et Michel Chartier et Xavier Franceschi d'autre part?

**B-L:** Xavier Franceschi et Michel Chartier sont à l'origine du projet; le mariage du culturel et du politique ont engendré un projet associant naturellement artiste et architecte. Là réside sa singularité et l'accueil à éviter était que le culturel ne s'adresse qu'à l'artiste ou au scénographe et le politique qu'à l'architecte. Le projet a pu se développer car chacun de part et d'autre a parlé d'une seule voix.

**FB:** Quels sont pour vous les partis pris essentiels du projet du château?

**B-L:** En continuité avec le principe fondateur du projet, lié à son image et à sa relation au paysage, il y a aussi l'idée de rendre l'édifice attractif et accessible. C'est une idée chère à Xavier Veilhan d'associer l'art à la promenade et de ne pas s'adresser nécessairement à un public averti. Dans cet esprit nous avons proposé de transformer l'intégralité de la toiture en terrasse, un troisième plateau d'exposition en plein air mais aussi un belvédère sur le paysage lointain au delà des limites du parc. Un troisième dispositif vient renforcer le parti d'évider le Château pour retrouver à l'intérieur le pendant du volume extérieur. La valorisation des sous-sols historiques pour contenir toutes les fonctions annexes-accueil, vestiaire, sanitaires, ateliers, locaux techniques etc.-nous permet de laisser les plateaux d'exposition libres.

**Alexis Bertrand:** Le point de départ de notre projet visait à redonner au jardin et au parc un bâtiment fort, un château, là où il n'y avait plus qu'une bâtisse sans qualité. Nous avons souhaité réinvestir, recharger l'idée du château qui perdurait dans l'esprit des usagers du Parc Culturel. A cela s'est ajoutée l'idée de célébrer ce qui nous avait frappé lors de la première visite sur site, à savoir le jardin et le parc, magnifiques. C'est pourquoi nous avons fait rentrer jardin et parc dans un château devenu lingot d'inox. L'intérieur du bâtiment est animé de ce même désir de dialogue avec l'extérieur à travers les jeux de cadrage des nombreuses fenêtres et la création d'un toit terrasse.

**FB:** Xavier Veilhan, quel est de façon générale votre rapport à l'architecture? Et dans le cas de Rentilly, comment s'est développé votre rapport avec les architectes? Quel partage des tâches?

**XV:** Ils ont fait tout le boulot, je n'avais qu'à donner mon avis, c'est vraiment eux qui sont sur le terrain avec Alexis: ils sont les garants de l'espace et de la lumière. Je leur fais totalement confiance, car nous avons les mêmes buts même si nous ne maîtrisons pas les mêmes techniques pour y parvenir. J'aime la façon dont ils sont très présents dans la relation avec les entreprises et les questions techniques dans une tradition de l'ingénierie (Eiffel, Perret, Prouvé).

**FB:** Alexis Bertrand, quelles sont les caractéristiques des espaces intérieurs et de leur adéquation à la monstration d'art contemporain?

**AB:** La volumétrie intérieure initiale du château et son ornementation, extrêmement domestique, ne répondait absolument pas aux conditions de présentation contemporaine, notamment l'exigence d'une certaine sobriété spatiale ou le renouvellement possible et simple des espaces d'exposition. La scénographie développée propose de renverser la situation qui a voulu que l'art se prête au décor du château et que désormais ce soit ce dernier qui s'adapte aux nécessités de l'exposition. À travers deux grands plateaux et une terrasse extérieure, le château devient un outil de monstration entièrement renouvelable en fonction de la nature des projets curatoriaux. Les deux espaces d'exposition intérieurs sont équipés d'un ensemble de très grandes cimaises mobiles blanches périphériques. La nouvelle volumétrie intérieure du château intègre et joue avec le grand nombre de fenêtres donnant sur le parc à l'anglaise et le jardin à la française. Fenêtres découvertes, fenêtres masquées par une des cimaises, les expositions successives seront l'occasion de rejouer la vision du parc depuis le château. En complément des deux grands plateaux d'exposition, le nouveau château propose une terrasse accessible au public, correspondant à la superficie d'un plateau et véritable troisième niveau d'exposition. Renforçant le lien entre le château et son parc, cette terrasse offre également un cadre exceptionnel pour exposer des sculptures en plein air et propose au public un point de vue privilégié et inédit sur le parc et au delà. Le parti pris scénographique relève donc de la mise en place d'un outil opérant et fonctionnel, en lien avec le paysage, privilégiant la potentialité de l'espace et de la lumière plutôt qu'un parcours définitif, autoritaire et figé.

# Entretien entre Xavier Franceschi et Bernard de Montferrand

**Bernard de Montferrand** est Président de Platform,  
regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain

**Bernard de Montferrand:** L'appellation FRAC est étroitement associée à l'idée de décentralisation même si elle était plus difficile à mettre en place dans la région Île-de-France qu'ailleurs, étant le sommet de la pyramide française. Mais la vraie nouveauté de votre projet n'est-elle pas justement de procéder à une véritable implantation décentralisée dans la région elle-même? Ce maillage nouveau assorti à un territoire précis peut-il être un exemple pour d'autres FRAC?

**Xavier Franceschi:** Il est sûr qu'avec le redécoupage et la fusion de certaines régions, la question risque de se poser... Cela dit, je pense que chaque FRAC doit développer son projet en fonction des spécificités de la région dans laquelle il s'inscrit. Et c'est précisément ce rapport au contexte particulier de l'Île-de-France qui m'a conduit à proposer ce projet de FRAC multi-site. Déjà, quand on a dans sa région les plus grandes institutions existantes, -le Centre Pompidou, le Musée d'art moderne de la ville de Paris, le Palais de Tokyo, etc.-, sans compter tous les acteurs et les différents réseaux-centres d'art, fondations, galeries, etc.-qui s'entrecroisent, on réfléchit autrement à ce que peut être un FRAC... En l'occurrence, il m'a semblé que la vraie spécificité du FRAC, c'était sa mission de diffusion de la collection notamment à l'échelle régionale. Et qu'il fallait aller dans le sens de cette diffusion pour définir son projet global. Revenir aux fondamentaux, en somme: les FRAC ont été créés précisément autour de cette idée de diffusion de la collection sur le territoire pour amener l'art contemporain au plus près des publics. Maintenant, au-delà d'une idée, le projet s'est construit sur la base de réalités bien concrètes, et pas des moindres. D'abord, le plateau: sans revenir sur sa genèse, ce premier lieu du frac Île-de-France a une position d'importance dans le champ de la création avec notamment des projets forts en termes de production. Il y a eu ensuite ce partenariat engagé avec la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire dès 2006 qui nous conduit à ce projet exceptionnel de réhabilitation du château de Rentilly. Une forme d'implantation nouvelle s'est donc dessinée avec cette possibilité d'être présent à la fois à Paris intramuros et en grande banlieue au sein d'un territoire en pleine mutation, en un point de la Seine-et-Marne qui reste en grande partie agricole...

Et puis, projet bien antérieur, la perspective d'avoir de nouvelles réserves-une vraie nécessité-et nous étudions une possibilité en proche banlieue. Donc trois lieux, avec trois implantations différentes et trois fonctions distinctes: production et mission de centre d'art au plateau, présentation de la collection à Rentilly, conservation de la collection dans un lieu à préciser. Un triptyque qui incarnera structurellement cette notion de diffusion et de rapport au territoire, aux côtés de la diffusion hors-les-murs, qui poursuivra son rayonnement à travers toute la région Île-de-France...

**BdM:** Comment cette présence dans trois lieux va-t-elle influencer sur vos relations avec d'autres partenaires, centres d'art ou associations et surtout par rapport à votre activité d'éducation artistique et de médiation?

**XF:** Le principe, c'est que chaque implantation est un point d'ancrage nous permettant de travailler notamment à une échelle locale avec tous les partenaires potentiels. C'est ce qu'on a développé avec le plateau et en particulier avec notre service des publics, et nous menons une action très forte en direction de tous les publics, en relation avec l'éducation nationale mais aussi avec tout un ensemble de structures qui ont envie de mieux connaître la création contemporaine. Et la collection permet avec ce principe de présenter des œuvres au sein même des établissements. Nous travaillerons de la même façon à Rentilly et en lien avec les équipes du parc culturel pour que cette présence nouvelle infuse sur tout le territoire, au sein de la communauté d'agglomération et au-delà en Seine-et-Marne.

**BdM:** Les collections des FRAC sont les plus montrées de France parce que chaque FRAC ne cesse d'organiser de nombreuses expositions souvent de tailles limitées dans des lieux divers.

Et pourtant beaucoup voudraient que nous montrions ces collections plus souvent comme des «ensembles» pour qu'elles aient une «visibilité» plus forte. Comment votre nouveau dispositif répond-il à ces interrogations?

**XF:** C'est vrai qu'il y a une sorte de paradoxe: alors que les FRAC ont en moyenne un taux de rotation de leurs collections d'environ 30% chaque année, ce qui est énorme, il y a ce sentiment qu'on ne les voit pas... Sans vouloir répondre directement à cela, le principe de ce nouveau lieu à Renteilly est de présenter régulièrement la collection du frac île-de-france, mais aussi d'autres collections. Des collections publiques -et notamment celles des autres FRAC; il y en a 23, il y a de quoi faire!-, des collections de fondations privées à l'échelle européenne... Eteffectivement, il s'agira de présenter des ensembles conséquents, qui feront sens et témoigneront de la richesse des collections dont ils sont issus. Le deuxième lieu du FRAC est conçu dans cette perspective: être une sorte de plateforme en île-de-France permettant de découvrir des collections-des œuvres-de façon inédite.

# Notices biographiques

**Alexis Bertrand** Né en 1979, vit et travaille à Paris

Alexis Bertrand conçoit des scénographies d'exposition et de spectacle depuis 2005. Il a notamment collaboré avec le ZKM (Zentrum für Kunst und Medientechnologie), le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg, le Centre Pompidou, le Château de Versailles, l'Espace Culturel Louis Vuitton, la Maison des Arts de Créteil, le Théâtre National de Toulouse et l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Il travaille par ailleurs très régulièrement avec l'artiste Xavier Veilhan sur des projets d'œuvres, d'expositions et de spectacles.

[www.alexis-bertrand.net](http://www.alexis-bertrand.net)

**Xavier Veilhan** Né en 1963, vit et travaille à Paris

Figure majeure de la scène artistique internationale, Xavier Veilhan développe, depuis la fin des années 1980, une démarche aux formes multiples : sculpture, peinture, environnement, spectacle, vidéo, photo, qui s'inscrit entre classicisme formel et haute technologie. L'art est pour lui «un outil de vision au travers duquel il faut regarder pour comprendre notre passé, notre présent, et notre futur». Xavier Veilhan questionne notre perception en réalisant des expositions sous forme de paysages et des interventions in situ dans des villes, parcs ou maisons (Veilhan Versailles, 2009; Veilhan at Hatfield: Promenade, 2012; la série Architectones, 2012-2014). Habitué des projets dans l'espace public, il a récemment installé sa première sculpture à New-York, sur la 6<sup>e</sup> avenue (Jean-Marc, 2012). Son spectacle, SYSTEMA OCCAM, autour d'une composition d'Eliane Radigue, a été présenté en 2013 à Marseille, Paris et New-York. Ses projets en 2014 incluent des expositions personnelles à Séoul, Moscou et Barcelone.

Xavier Veilhan est représenté par la Galerie Perrotin (New-York, Hong Kong & Paris), Andréhn-Schiptjenko (Stockholm) et 313 Art Project (Séoul).

[www.veilhan.com](http://www.veilhan.com)

**Bona-Lemercier**

Après des études d'architecture réalisées à l'École d'Architecture et d'Urbanisme de Paris Tolbiac, Philippe Bona collabore pendant huit ans avec Jean Nouvel sur plusieurs opérations françaises et étrangères tout en développant ses propres projets, en association avec Elisabeth Lemercier à partir de 1991.

Également diplômée de l'École d'Architecture et d'Urbanisme de Paris Tolbiac, Elisabeth Lemercier collabore avec l'OMA-Rem Koolhaas, notamment pour le Kunsthal de Rotterdam et le palais des congrès d'Euralille. Parallèlement, elle mène et participe à des recherches sur l'histoire de la chambre à coucher et la patrimonialisation des grands ensembles. Depuis 2009, elle enseigne la conception architecturale à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Aujourd'hui, leur agence travaille sur des programmes architecturaux divers, en construction neuve ou réhabilitation, avec une prédilection pour les programmes liés à l'art et à la culture. C'est dans ce domaine que leur démarche trouve le meilleur écho et que leurs exigences esthétiques et qualitatives se rejoignent. D'une manière générale, leurs activités sont tournées vers des projets à caractère expérimental quant à la qualité spatiale et à la technicité liée aux matériaux et aux pratiques constructives. Ils développent des processus de fabrication sans cesse renouvelés et ont recours aux procédés industriels dans l'élaboration et la préfabrication des éléments qui composent leurs bâtiments ou leurs aménagements.



Parc culturel de Rentilly. Photo Martin Argyroglo

## La Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

Situé à une trentaine de kilomètres à l'est de Paris en Seine-et-Marne, le Parc culturel de Rentilly abrite le siège de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Née Communauté de communes, fin 2001, du regroupement de neufs communes, la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire compte désormais dix-huit communes, avec plus de 90 000 habitants autour d'un projet de territoire commun.

L'histoire du parc de Rentilly est ponctuée d'évolutions d'aménagement qui, peu à peu, modifie sa physionomie.

Dans les années 1980, le domaine est acheté par EPAMARNE, aménageur du territoire de Marne-la-Vallée qui ambitionne de le rendre urbanisable. Suite à une mobilisation d'élus et d'associations locales, les premiers permis de construire sont annulés dans les années 1990 et le parc est classé en zone protégée.

La Communauté d'agglomération rachète ce domaine d'une cinquantaine d'hectares laissé à l'abandon et durement touché par les intempéries de 1999, le réhabilite entièrement et l'ouvre au public avec l'ambition d'en faire un lieu dédié à l'art, aux spectacles vivants et à la découverte artistique et culturelle.

Le Parc culturel de Rentilly, qui voit le jour en septembre 2006, s'inscrit dans le projet de territoire de Marne et Gondoire, de faire de la culture un élément fort et fédérateur entre ses habitants. Projet de territoire qui s'est poursuivi par deux actes forts, le catalogue commun des bibliothèques et la prise de compétence « musique » à la rentrée 2011.

« Musique en Marne et Gondoire » s'articule autour de deux axes : L'enseignement musical avec le regroupement des écoles de musique et le développement musical pour accroître la diffusion musicale sur le territoire.

Conçu comme un point fixe au cœur du territoire, le Parc culturel a donc vocation à tisser des liens vers l'ensemble des communes de l'agglomération pour générer des actions culturelles au plus près des habitants, être ainsi un noyau pour une offre culturelle en direction du territoire.

Composé de salles d'exposition, d'un centre de ressources documentaires et d'un espace des arts vivants, le Parc culturel ouvre le domaine de Rentilly à l'art contemporain.

Il développe une mission d'aide à la création et à la diffusion artistique en mettant en place des résidences d'artistes. Ainsi, depuis 2007, il accueille des plasticiens, des écrivains, des chorégraphes ou bien encore musiciens, en résidence. Chacune de ces résidences s'accompagne d'un travail de sensibilisation, d'exposition, ou de représentations auprès du public de Marne et Gondoire, et notamment des interventions en milieu scolaire, qui constituent un objectif majeur de la politique du Parc culturel.

Le Parc culturel se consacre également au spectacle vivant en proposant tout au long de la saison des spectacles, contes, ateliers à destination du jeune public. En 2004, il se dote d'un festival pluridisciplinaire, *PrinTemps de paroles*, événement phare de tout le territoire qui accueille aujourd'hui plus de 10 000 spectateurs. En 2008, le Parc culturel se dote d'un second festival *Frisson baroque* consacré aux arts baroques. Entièrement gratuits, ces deux festivals s'étendent, hors du Parc culturel, sur les communes de Marne et Gondoire, pour faire de ces événements ceux de tout un territoire et faire entrer le spectacle dans le quotidien des habitants.

Le 16 septembre 2006, conjointement à la création du Parc culturel s'ouvre la première exposition du frac île-de-france dans les salles d'exposition de Rentilly.

Cette exposition *Etranges mécaniques* marque le début d'une collaboration importante et essentielle entre le frac et le Parc culturel.

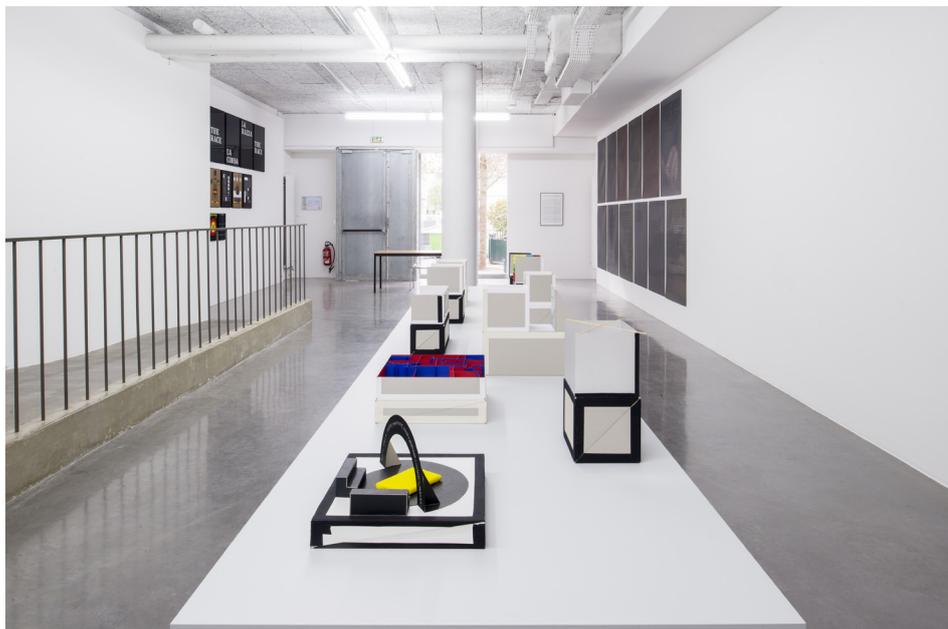
Depuis 2006, les expositions d'art contemporain se succèdent au château et dans la salle des trophées (ainsi que dans les Bains Turcs qui la jouxtent), avec un nombre de visiteurs croissant. Cette fréquentation en nette hausse conforte le Parc culturel dans les missions qu'il s'est fixé de diffusion de l'art contemporain et pour un accès du plus grand nombre à la culture.

En 2007, le Parc culturel affirme son partenariat avec le FRAC par la signature d'une convention triennale, renouvelée en 2011.

L'année 2011 marque le début de la réhabilitation du château, consacrant le projet de Xavier Veilhan (réalisé en collaboration avec les architectes Bona-Lemercier et le scénographe Alexis Bertrand), à partir d'une proposition du frac île-de-france.

Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre du dispositif de soutien à la commande publique du ministère de la Culture et de la Communication, accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles d'île-de-France.

La volonté de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire est de faire du château réhabilité un lieu dédié à l'exposition des œuvres de la collection du FRAC, et d'œuvres de collections invitées par ce dernier, le frac île-de-france devenant ainsi un acteur clé de la diffusion (monstration et médiation) de l'art contemporain au Parc culturel. La suite logique de la convention unissant le Parc culturel et le FRAC désigne le château de Rentilly comme le second lieu du frac île-de-france.



Vue de l'exposition «Interprète». Au 1er plan, détail de «Le principe Totochabo», Benjamin Seror, 2011. Photo Martin Argyroglo

## Le frac île-de-France

Le frac île-de-france (fonds régional d'art contemporain île-de-France), créé en 1983, a pour mission de soutenir la création artistique contemporaine et de la diffuser au plus près des publics. En ce sens, l'enrichissement de sa collection - aujourd'hui constituée de près de 1200 œuvres, fondée sur la prospection de nouveaux talents et concernant tous les divers champs de la création -, son programme d'expositions et d'événements fondé sur la production d'œuvres et de projets inédits, ses actions de médiation en direction de tous les publics pour faire connaître l'art d'aujourd'hui et sa politique éditoriale constituent les axes fondamentaux d'un projet ambitieux à la fois à l'échelle de l'île-de-France, au niveau national et international.

Depuis 2012, le frac s'engage dans un projet de développement consistant à mettre en place une structure «multi-site»: à la différence des FRAC dits de «2<sup>e</sup> génération», il s'agit d'établir une implantation plurielle de l'institution au sein même des différents territoires de la région île-de-France, pour optimiser son action de diffusion de la création contemporaine dans et hors les murs, pour tous les publics. Ainsi, aux côtés du plateau, son lieu «historique» à Paris, s'adjoint un nouveau lieu sur la base d'un partenariat fort avec la communauté de Marne et Gondoire, le château de Rantilly. A terme, un autre lieu pour ses réserves sera également mis en place pour la conservation de la collection. **Cette nouvelle configuration permet précisément d'attribuer différentes fonctionnalités à chaque point d'ancrage du frac: mission de centre d'art pour le plateau à Paris, présentation de collections au château à Rantilly.**

**Le plateau**-espace d'exposition inauguré en 2002 comme suite à la mobilisation d'une association de riverains visant à réorienter un programme de construction résidentielle dans ce quartier du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris - est un lieu désormais incontournable de l'art contemporain en France. Sa programmation artistique est rythmée par trois à quatre expositions annuelles pensées selon une alternance d'expositions collectives et individuelles, donnant lieu à de nouvelles productions et à la réalisation de projets spécifiques. Régulièrement, une exposition y est organisée à partir de la collection donnant en particulier l'occasion de découvrir les dernières acquisitions.

Depuis 2009, des commissaires sont associés à la programmation artistique pour une période de deux ans-actuellement Philippe Decrauzat et Mathieu Copeland-afin de réaliser un ensemble d'expositions tant au plateau que sur le territoire avec la collection. En parallèle se développent d'autres invitations pour une programmation d'événements permettant une ouverture à d'autres champs artistiques, notamment en direction du spectacle vivant.

Le château à Rentilly, devient en novembre le second lieu du frac, dans la suite logique d'un partenariat initié en 2006 avec la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire. Le frac île-de-france dispose donc d'un nouveau lieu d'exception pour présenter de manière régulière sa collection, ainsi que pour y programmer des rencontres en lien avec les expositions.

Outre la présentation d'une exposition par an au château à partir de sa propre collection, le frac île-de-france organisera des présentations d'autres collections, tant publiques que privées-celles des autres FRAC, celle du Centre National des Arts Plastiques, celles de fondations privées en France et à l'étranger-, faisant de ce nouveau site en île-de-France un lieu de référence et de visibilité des patrimoines contemporains unique en France.

Hors les murs, une trentaine de projets sont organisés avec la collection chaque année privilégiant l'expérimentation-notamment sur un mode itinérant-, la présence des artistes et le travail sur le long terme avec les partenaires sur le territoire. Les projets prennent place tant dans des lieux de patrimoine, dans le secteur associatif, avec les collectivités locales, dans des lieux non consacrés aux arts plastiques, que dans le milieu scolaire pour une confrontation directe avec les œuvres au sein même des établissements, notamment avec la participation active des artistes. Cette diffusion s'inscrit dans une démarche visant à toucher et sensibiliser de nouveaux publics au-delà des institutions déjà repérées.

**Le frac île-de-france reçoit le soutien du Conseil régional d'île-de-france, du ministère de la Culture et de la Communication-Direction Régionale des Affaires Culturelles d'île-de-France et de la Mairie de Paris. Membre du réseau Tram, de Platform, regroupement des FRAC et du Grand Belleville.**

## **Les Fonds régionaux d'art contemporain**

Créés en 1982 à l'initiative du ministère de la Culture, en partenariat avec les Régions, les FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain) constituent un outil original et essentiel de soutien à la création, d'aménagement culturel du territoire et de sensibilisation du public, notamment par la mobilité des collections qui les caractérise. La diffusion des œuvres, leur circulation à travers les expositions, leur visibilité grâce aux publications contribuent à la diffusion et à l'exportation de la culture française.

Il existe aujourd'hui 23 FRAC. Chacun a pour vocation de constituer, développer, conserver, diffuser et, plus largement, mettre en valeur un fonds d'œuvres contemporaines sur la base d'un projet artistique et culturel proposé par son directeur.

La France s'est ainsi dotée d'un remarquable patrimoine d'art contemporain, comprenant plus de 30000 œuvres acquises auprès de 4200 artistes depuis 1982. Certains FRAC ont spécialisé leur collection comme le FRAC Centre dans l'architecture (maquettes d'architectes et œuvres d'artistes contemporains en lien avec l'architecture) ou le FRAC Picardie, dans le dessin.

Le principe de mobilité des collections des FRAC dans des lieux non dédiés à la culture les définit comme des acteurs essentiels d'une politique d'aménagement culturel du territoire visant à réduire les disparités géographiques, sociales et culturelles et à faciliter la découverte de l'art contemporain par les publics les plus larges.

Les FRAC bénéficient du soutien du ministère de la Culture et de la Communication et des conseils régionaux.

## La commande publique

En accompagnant et en soutenant la commande publique d'oeuvres d'art, l'État, ministère de la Culture et de la Communication, affirme sa volonté d'accompagner ses partenaires publics (collectivités territoriales, établissements publics, en association parfois, avec des partenaires privés), dans l'enrichissement du patrimoine national et du cadre de vie.

Par la présence d'oeuvres d'art en dehors des seules institutions dédiées à l'art contemporain, la commande publique permet la rencontre de la création contemporaine avec le plus grand nombre. Elle vise aussi à donner aux artistes un outil leur permettant de réaliser des projets dont l'ampleur, les enjeux et le caractère parfois utopique ou expérimental nécessitent des moyens inhabituels.

La commande publique désigne donc à la fois un objet-l'art qui, en sortant de ses espaces dédiés, va à la rencontre de la population dans ses lieux de vie et dans l'espace public-et une procédure, marquée par différentes étapes, de l'initiative du commanditaire jusqu'à la réalisation de l'œuvre par l'artiste et sa réception par le public. Cette politique vise également un enrichissement de la perception visuelle, signifiante et sensible de l'espace social, grâce à une réflexion et des échanges avec les créateurs contemporains, en relation avec l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

Ce dispositif volontaire, ambitieux, relayé par les collectivités territoriales a donné un nouveau souffle à l'art public. Présent dans des lieux très divers, de l'espace urbain au monde rural, des monuments historiques aux jardins, des sites touristiques au nouvel espace qu'est l'Internet, l'art contemporain dans l'espace public met en jeu une extraordinaire variété d'expressions plastiques et de disciplines artistiques: parmi lesquelles la sculpture, le design, les métiers d'art, les nouveaux médias, la photographie, le graphisme, le paysage, la lumière et la vidéo.

Les modes d'intervention de la commande publique ont aussi profondément évolué. La notion d'usage ou de fonctionnalité de l'œuvre n'est plus récusée. L'intervention peut parfois avoir un caractère éphémère (intervention sur des décors ou un événement), donnant l'occasion d'une expérience significative, enrichissante et originale de l'espace.

Ce soutien à la création du ministère de la Culture et de la Communication répond aux enjeux de l'élargissement des publics de l'art contemporain et à l'encouragement des artistes à créer des œuvres inédites et exceptionnelles.

**En île-de-France, le dispositif de la commande publique est accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles d'île-de-France.**

Commandes publiques réalisées ces dernières années en île-de-France :

- 2010** «Cadence Modulaire» de Melik Ohanian pour l'Hôpital Saint-Antoine, Paris.
- 2008** «Les Eglises» de Martin Szekely et Marc Barani, aménagements des anciennes églises de Chelles en espace dédié à l'art contemporain (Seine-et-Marne)
- 2006** «La Maison Flottante» de Erwan et Ronan Bouroullec pour le CNEAI à Chatou (Yvelines)
- 2005** «Le lieu de mémoire» de Marie-Ange Guilleminot pour le jardin Nelson Mandela à Magny-les-Hameaux (Yvelines)
- 2004** Mobilier de Michelangelo Pistoletto et signalétique de Pierre Di Sciullo pour le Centre national de la Danse à Pantin (Seine Saint-Denis)
- 2002** Vitraux de Carole Benzaken pour l'Eglise de Varenne-Jarcy (Essonne)
- 2001** Mobilier et signalétique d'Eric Jourdan et Denis Coueignoux pour le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (Yvelines)
- 1985** Vitraux et peintures de Christophe Cuzin pour l'Eglise de Lognes (Seine-et-Marne)
- 1988**
- 1996** «Salle des départs» d'Ettore Spalletti à l'hôpital Raymond-Poincaré, Garches (Yvelines)

# La Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

La direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France-service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication-placée sous l'autorité du Préfet de région est chargée de conduire et mettre en œuvre la politique culturelle de l'État sur l'ensemble des territoires de l'Île-de-France.

Ses missions concernent l'ensemble des champs d'action du ministère: la connaissance, la conservation et la valorisation des patrimoines et des espaces protégés, la promotion de l'architecture, le soutien à la création et à la diffusion artistique dans toutes leurs composantes (arts plastiques, musique, théâtre, danse), le soutien à la lecture, au cinéma et aux nouveaux enjeux du numérique, l'éducation artistique et culturelle et la démocratisation de la culture.

Au-delà de la délivrance d'autorisations réglementaires (prescriptions archéologiques, autorisation de travaux sur les monuments historiques, avis sur les travaux en espaces protégés, licences d'entrepreneurs de spectacle), la DRAC propose son expertise et ses conseils scientifiques et techniques aux différents partenaires, que ce soit pour l'élaboration des projets scientifiques et culturels des musées de France, la création de bibliothèques/médiathèques, la mise en œuvre du 1% artistique et du dispositif de soutien à la commande publique ou des programmes dédiés à élargir et diversifier les publics.

La DRAC assure également la mise en œuvre des cahiers des charges et des missions des institutions labellisées de la création (FRAC, centres d'art, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes de musiques actuelles, etc.).

Dans l'ensemble de ses missions, le mode d'action de la DRAC est partenarial. Elle est l'interlocuteur des collectivités territoriales pour l'ensemble des projets menés en commun. La DRAC est ainsi-au même titre que les autres services déconcentrés de l'État et dans une dynamique de construction du Grand Paris/Paris Métropole-la garante d'une politique territorialisée, prenant en compte les spécificités et la diversité de l'ensemble des territoires que constitue l'Île-de-France.

Direction régionale des affaires culturelles  
d'Île-de-France  
47 rue Le Peletier  
75009 Paris  
Téléphone: 01 56 06 50 00  
[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Île-de-France](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Île-de-France)

## **La Région Île-de-France, aménageur culturel du territoire**

Conformément aux lois de décentralisation, la Région intervient dans de nombreux domaines de la vie quotidienne: transports, aménagement, formation, emploi, développement économique, recherche, logement, lycées, culture, loisirs, solidarités, etc. Partenaire privilégié de tous les acteurs locaux, la Région joue un rôle clé dans la mise en œuvre des initiatives territoriales. Dotée d'un budget annuel de 4,7 milliards d'euros, elle mène des actions dans la durée avec un objectif permanent: améliorer le quotidien des Franciliens.

### **L'aménagement du Territoire d'intérêt régional et national de Marne-La Vallée**

Aux côtés de ses partenaires, collectivités territoriales et associations, la Région participe depuis de nombreuses années à l'aménagement culturel du territoire francilien. En finançant le développement d'équipements culturels, elle contribue à renforcer le lien social, à développer l'attractivité des territoires d'Île-de-France et soutient l'activité économique. Dans ce cadre, elle accompagne prioritairement les initiatives en faveur des territoires et des populations les plus éloignés des infrastructures culturelles. La Région y consacre au total chaque année près de 30 M€.

Aménageur culturel du territoire, la Région a soutenu, dès 2009, la valorisation culturelle du domaine de Rentilly et la réhabilitation de son château en centre d'art contemporain. Un montant de 1,5M€ représentant 50 % du montant des travaux a été mobilisé par la Région en faveur du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat de Projet État-Région 2007-2013 (CPER/Grand Projet 3).

En effet, le Grand Projet 3 du CPER concerne l'ensemble du territoire francilien et s'appuie plus particulièrement sur les six Territoires d'intérêt régional et national (TIRN), dont celui de Marne-La Vallée, compte tenu de leurs enjeux et potentiels et de leur capacité d'innovation et d'exemplarité.

Le Parc culturel de Rentilly figurait également dans le Schéma directeur de la région d'Île-de-France 2008-2013 parmi les projets permettant de répondre à l'objectif de valorisation de certains territoires par «la réhabilitation de patrimoines industriels, agricoles et ruraux ainsi que la mise en valeur du patrimoine culturel existant (...)».

### **La Région Île-de-France, un acteur culturel de premier plan, en proximité des territoires**

La Région est aujourd'hui un acteur culturel de référence en Île-de-France ; Les priorités de sa politique sont de contribuer à la diffusion de la culture vers le public le plus large possible, d'accompagner les territoires les moins favorisés et les champs culturels les plus fragiles, d'agir au plus près des besoins et des évolutions de la vie culturelle. Par son concours, les Franciliens bénéficient d'un environnement plus propice à la découverte et aux échanges artistiques ; les artistes et créateurs professionnels bénéficient, eux, de meilleures conditions d'exercice de leur profession. Elle consacre annuellement à cette politique 95 M€.

Dotée de la compétence obligatoire relative à l'Inventaire du patrimoine décentralisée en 2004, la Région intervient de façon volontariste sur un large éventail de champs artistiques. Si les trois champs que sont le cinéma/l'audiovisuel, le spectacle vivant ainsi que le livre et la lecture constituent les priorités sectorielles de son action, elle soutient également l'émergence des pratiques culturelles et apporte un soutien constant à la création contemporaine et aux lieux de diffusion des arts plastiques. **300000€ sont ainsi dédiés à ce soutien direct à la création et aux artistes.**

**La politique d'aide à la création et à la diffusion des arts plastiques**  
**Le Fonds régional d'art contemporain**, organisme associé de la politique culturelle régionale, est l'un des principaux leviers d'intervention de la Région dans le champ des arts plastiques.

La politique régionale dans le domaine des arts plastiques est ainsi portée de manière structurante par l'action de soutien à la création, de diffusion et de médiation du frac. **Avec une trentaine d'expositions par an, près de 200 œuvres présentées au Plateau et hors-les-murs, le frac accueille chaque année plus de 50000 visiteurs.**

Après une année 2013 marquée par les 30 ans des FRAC, dans laquelle celui d'Île-de-France a tenu un rôle important, une nouvelle phase de son histoire s'écrit à Rantilly, 12 ans après l'ouverture du Plateau en 2002 fortement soutenue alors par la Région. Porté par la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, l'emblématique projet de Rantilly offre un espace permanent supplémentaire et majeur à l'action et à la collection du frac. Par le commissariat artistique de Xavier Franceschi, directeur du frac, Rantilly s'articulera avec le Plateau et avec la diffusion des œuvres sur le territoire, cœur de métier du FRAC, lui donnant une dimension originale considérablement amplifiée et un rayonnement jusqu'à l'international.

La Région apporte un soutien essentiel au FRAC et à la création contemporaine puisqu'elle elle finance 60% de son fonctionnement annuel, et depuis l'origine l'intégralité de ses acquisitions annuelles-à hauteur de 300000€ aujourd'hui-qui ont permis de constituer une collection de plus de 1200 œuvres

Au-delà du FRAC, la Région est également attentive à la cohérence et la qualité de l'offre à la diffusion des œuvres contemporaines sur le territoire, en partenariat avec l'Etat et les villes, notamment par le soutien annuel à de nombreux centres d'art et initiatives. Elle consacre annuellement à cette politique un total de 3 M€.

#### **Le musée passager**

Cette intervention s'est incarnée d'une manière et à une ampleur nouvelles et inédites par le lancement par la Région d'un module mobile d'exposition allant de ville en ville: le Musée passager. Par cet évènement inauguré au printemps 2014, la Région apporte la création contemporaine au cœur des villes Franciliennes. Elle offre à leurs habitants un lieu de contact et de médiation avec l'œuvre ouvert et accueillant. La première saison déployée sur quatre territoires franciliens urbains (Saint-Denis, Evry, Val d'Europe, Mantes-la-Jolie) a déjà rassemblé plus de 22000 visiteurs dans le Musée passager.

## **La politique culturelle du Département de Seine-et-Marne : faciliter l'accès de tous à la culture, développer l'offre sur le territoire, moderniser son identité**

Valoriser la Seine-et-Marne en confrontant son patrimoine-Blandy-les-Tours, Vaux-le-Vicomte, Fontainebleau, Noisiel, Provins...-, et ses richesses naturelles-bords de fleuves, forêts, paysages...-, à la création contemporaine et aux arts vivants, encourager l'accès à la culture et à la connaissance pour tous, développer les pratiques artistiques, favoriser la création et qualifier les pratiques amateurs: tels sont les objectifs de la politique culturelle du Département. Convaincus que la culture est synonyme d'ouverture et d'épanouissement, et participe ainsi à la qualité de vie et au développement des territoires, les élus mettent la politique culturelle départementale au cœur de leurs priorités.

De 2008 à 2012, le festival Dépayz'arts, a montré les richesses et le rayonnement du département et contribué à changer son image. Tous les 2 ans, il a offert le meilleur de la création artistique contemporaine, -théâtre, danse, musique, cirque, arts plastiques, arts de la rue, cinéma-, à tous, de façon originale, libre et gratuite. Cette exigence d'accessibilité et de qualité est un axe fort défendu par le Conseil général.

### **Des soutiens multiformes, pour tous les goûts**

Le Département soutient la saison culturelle d'Act'art, opérateur culturel départemental, qui organise notamment les Scènes Rurales (15 spectacles dans plus de 40 communes rurales) ou le festival Hoptimum (cultures urbaines). Le Département soutient également la Ferme du Buisson à Noisiel, le théâtre de Sénart-tous deux Scènes Nationales-la scène conventionnée de Chelles, des théâtres de villes existants et des lieux de musiques actuelles, en apportant des financements importants à leur programmation, aux actions culturelles et aux équipes artistiques. Il participe à leur rénovation, notamment à la construction du théâtre de Sénart (4 M€).

Le Département a participé à la création par les communes et les intercommunalités de nouveaux lieux culturels: centre d'art contemporain à Chelles, centres culturels à Pontault-Combault et Saint-Fargeau-Ponthierry, le futur Parc culturel du château de Rentilly. Enfin, il contribue à l'implantation de compagnies en résidence dans les territoires et soutient leur travail de création.

Du côté du spectacle vivant, le Département aide des festivals et manifestations culturelles locales, organisés par les communes, intercommunalités et associations. Il s'agit en priorité de manifestations émergentes, mais aussi de festivals de musique importants comme le festival Django Reinhardt à Samois-sur-Seine ou le Battle Pro de Chelles et d'activités régulières comme la Galerie HorsChamp à Sivry-Courtry. Convaincu que l'art se regarde autant qu'il se pratique, le Conseil général défend également les associations de pratiques amateurs et les lieux culturels de proximité qui développent des projets ambitieux et de qualité comme le projet Rhizomes à Torcy qui construit depuis quelques années des partenariats avec de grandes institutions, comme le Centre Pompidou, pour initier les adolescents à l'art contemporain. Il soutient également les enseignements artistiques (écoles de musique et de danse), par la mise en œuvre du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques. De même, le Conseil général de Seine-et-Marne mène une politique culturelle innovante en matière de lecture publique: au-delà des aides, des prêts de documents, des ressources en ligne (Médialib77), il soutient activement la formation des professionnels de la lecture.

Pour le cinéma, le Département a engagé une politique de soutien structurant aux cinémas de qualité portés par les collectivités et les associations. Ainsi, après Coulommiers, Provins et Montereau, de nouvelles salles devront émerger grâce à l'impulsion et au financement du Département. L'originalité du soutien apporté par le Conseil général repose sur la proposition faite aux collectivités locales de développer un projet de territoire autour du cinéma qui mutualise les outils de communication, l'unification des tarifs et le développement d'un projet culturel en direction des publics. Dans le cadre de sa politique dynamique en faveur d'initiatives contribuant à son rayonnement dans le domaine culturel et artistique, le Département a attribué une subvention de plus de 43000€ à la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire pour participer à la transformation du Château de Rentilly.

Dans le cadre de sa politique dynamique en faveur d'initiatives contribuant à son rayonnement dans le domaine culturel et artistique, le Département a attribué une subvention de plus de 43000€ à la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire pour participer à la transformation du Château de Rentilly. Ce projet d'intérêt départemental permettra, à travers un geste artistique et architectural fort, de valoriser d'une part les œuvres exposées et d'autre part de rendre ce nouvel espace attractif à une échelle régionale, nationale voire internationale. Sa dimension s'inscrit dans le «chantier n°3» du projet départemental de territoire: la Seine et Marne, destination choisie et sera, sans aucun doute, un levier de développement touristique pour le territoire.

# Le château de Rentilly :

## quelques dates clés

- 1529** Jean Bourdereuil Seigneur de Rentilly  
Construction du premier château qui figure sur les terres de Rentilly.
- 1599** Jean de Ligny, propriétaire du château et secrétaire du roi, Henri IV, le reconstruit entièrement.
- 1774** Propriété du marquis René de Thome. Il transforme le domaine en construisant un château à l'italienne puis l'orangerie. Le domaine reste à l'abandon pendant la Révolution Française.
- 1819** Vente par adjudication du domaine acquis par Isaac Thuret. Transformation de l'intérieur du château et aménagement du parc (naissance du parc à l'anglaise).
- 1846** La famille André devient propriétaire du domaine. Edouard André (1833-1894), fondateur du musée Jacquemart-André, hérite du domaine en 1865, agrandit le château, puis réaménage le parc (perspective à la française, bassins-miroirs, etc).
- 1890** Gaston Menier (1855-1934) fait l'acquisition du domaine de Rentilly. Aménagement des communs (Salle des trophées-charpente par les ateliers Eiffel-et Bains turcs), puis construction des pavillons des gardiens (1896) et d'un pavillon de style normand pour le régisseur (1910).
- 1944** Incendie du château par les allemands.
- 1954** Reconstruction d'un nouveau château de style «Restauration» sur les bases de l'ancien.
- 1985** Vente du domaine à EPAMARNE.
- 1988** Lancement de plusieurs projets immobiliers.  
Destruction des potagers pour permettre les constructions immobilières.
- 1993** Arrêt définitif des travaux de constructions sur le domaine de Rentilly grâce aux élus de Marne et Gondoire, soutenus par une association de riverains. Le domaine de Rentilly est classé en zone protégée.
- 2001** La Communauté de Communes Marne et Gondoire, présidée par  
**-2003** Michel Chartier, acquiert le domaine de Rentilly.
- 2003** La Communauté de Communes Marne et Gondoire réhabilite le parc à l'anglaise.
- 2006** Déjà propriétaire du domaine de Rentilly, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire signe un bail emphytéotique avec EPAMARNE concernant le château et la perspective à la française.  
Destruction des bâtiments inachevés faisant partie des projets immobiliers initiés par EPAMARNE.
- 2006 Septembre**  
Inauguration des communs et de l'orangerie réhabilités par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire: naissance du Parc culturel de Rentilly.  
Ouverture de la 1ère exposition proposée par le frac île-de-france Etranges mécaniques, marquant le début d'une collaboration importante et essentielle entre le frac et le Parc culturel de Rentilly.  
Depuis 2006, les expositions se succèdent, à raison d'une année, avec un nombre de visiteurs croissant.
- 2007** Convention de partenariat triennale entre le frac et le Parc culturel, renouvelée en 2011.

**2011** Lancement d'un concours concernant la réhabilitation du château pour devenir le second lieu du frac île-de-france et donc un lieu d'exposition d'art contemporain à part entière.  
Le projet de Xavier Veilhan (réalisé en collaboration avec les architectes Bona-Lemercier et le scénographe Alexis Bertrand) est retenu parmi les quatre équipes finalistes (Laurent Pariente/Lalo, Tobias Rehberger/PCA, Guillaume Leblon/Anyoji-Beltrando).  
Le projet présenté en commission nationale de la commande publique fait l'unanimité et obtient le soutien du ministère de la Culture et de la Communication. Il est accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

**2012** Début des travaux en juillet 2012.

**2014 22 novembre**  
Inauguration du château.

# Les expositions du frac île-de-france au Parc culturel de Rentilly

## 2006 Septembre - décembre

**Étranges mécaniques** 1<sup>re</sup> exposition de la collection du frac île-de-france pour l'ouverture du Parc culturel de Rentilly  
Avec les oeuvres de: Victor Burgin, Jean-Marc Bustamante, Pascal Convert, Philippe Decrauzat, Philip-Lorca di Corcia, Richard Fauquet, Loris Gréaud, Dan Hays, Teun Hocks, Candida Höfer, Fabrice Hyber, Véronique Joumard, Rita McBride, Didier Marcel, Philippe Mayaux, Mathieu Mercier, François Morellet, Alexandre Ovize, Bill Owens, Thomas Ruff, Patrick Tosani et Tatiana Trouvé

## 2007 Septembre - décembre

**Le jour et la nuit** Collection du frac île-de-france  
François Curlet, Philippe Decrauzat, Nathalie Elemento, Anya Galacio, Dora Garcia, Laurent Grasso, Candida Höfer, Benoit Maire & Etienne Chambaud, Tobias Rehberger, Ulla von Brandenburg, Xavier Zimmermann

## 2008 Septembre - décembre

**Hanthologie contemporaine** Collection du frac île-de-france  
Saâdane Afif, Carole Benzaken, Serge Clément, François Curlet, Pierre Faure, Charles Fréger, Jenny Gage, Rip Hopkins, Valérie Jouve, Bertrand Lavier, Pierre Moignard, Bill Owens, Florence Paradeis, Eric Poitevin, Richard Prince, Jacques Vieille.  
Commissaire: Pierre Ryngaert

## 2009 Mars - mai

XXII<sup>e</sup> Ateliers Internationaux du FRAC des Pays de la Loire  
au Château du Parc culturel de Rentilly  
**sur une invitation du frac île-de-France**  
Avec: Mariana Castillo Deball, Alex Cecchetti, Will Holder, Benoît Maire, Falke Pisano.  
Commissaire: Yoann Gourmel

### Septembre - décembre

**Composition rouge, Rouge sang, Sans titre (Sarah), Rameau finlandais, Délicieuse pucelle, Self Portrait, Portrait de femme, Femme à table, Table au damier**

Jean-François Briant, Julien Carreyn, Philippe Cognée, Serge Comte, Michel François, Teun Hocks, Anne Pesce, Arnulf Rainer, Michaële Andrea Schatt, Hans Steinbrenner, Didier Trenet, Geert Van Velde, Wood & Harrison

**Julien Carreyn/Didier Trenet**

**Teun Hocks**

**John Wood and Paul Harrison**

Collection du frac île-de-France

## 2010 Octobre - décembre

**1 an = 5 cm**

Joannis Avramidis, André Beaudin, Agnès Bracquemond, Peter Briggs, Marta Colvin, Parvine Curie, Richard Fauquet, Joël Fisher, Etienne Hajdu, Fabrice Langlade, Claude Mercier, Ruggero Pazzi, Antoine Poncet, Philippe Poupet, Jean-Michel Sanejouand, François Stahly.

**Corey McCorkle**

Collection du frac île-de-france

**2011 Septembre-décembre**

**Round and Round and Round (Part 2)** Collection du frac île-de-france  
Stanislas Amand, Pierre Bismuth, Michel Blazy, Stéphane Calais,  
Julien Carreyn, Nina Childress, Delphine Coindet, Tony Cragg, Di Teana,  
Ryan Gander, Vincent Ganivet, Francesco Gennari, Véronique Joumard,  
Fabrice Langlade, Mathieu Lehanneur, Alicia Paz, Henrik Plenge  
Jakobsen, Lili Reynaud-Dewar, Vladimir Skoda, Heidi Wood avec un prêt  
d'oeuvres de Roman de Kolta, Bojan Sarcevic et Rodney Graham

**2012 Septembre-décembre**

**The Human Board** Collection du frac île-de-france  
João Maria Gumão et Pedro Paiva. Commissaire: Michel François.  
Salle des trophées au Parc Culturel de Renteilly  
Exposition en deux parties, avec la deuxième partie présentée  
au Centre Photographique d'Île-de-France, Pontault-Combault

**2013 Mars-mai**

**Xavier Veilhan: Avant**

Exposition conçue dans le cadre du projet Les Pléïades, 30 ans  
des FRAC. Avec des œuvres issues des collections des FRAC et du Cnap

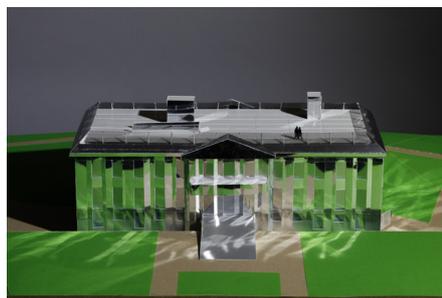
# Le château de Rentilly

## Visuels disponibles

Tous les visuels sont téléchargeables sur le site de l'agence Myra, [www.myra.fr](http://www.myra.fr) (mot de passe sur demande auprès de Magda Kachouche ou Yannick Dufour - [myra@myra.fr](mailto:myra@myra.fr) / +33 1 40 33 79 13)



Équipe artistique: Alexis Bertrand, Xavier Veilhan, Elisabeth Lemerrier, Philippe Bona. Photo © Diane Arques (ADAGP, Paris, 2014)



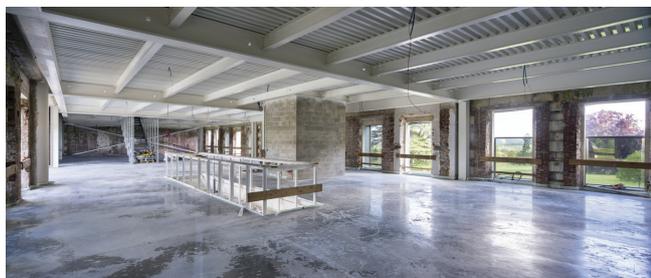
Maquette du projet pour le Château de Rentilly. Centre national des arts plastiques, 2012. Photo © Gaston Bergeret. © Bona-Lemerrier/Alexis Bertrand/Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Vue extérieure du projet pour le château de Rentilly. Centre national des arts plastiques, 2012. Image 3D © Vincent Germond. © Bona-Lemerrier/Alexis Bertrand/Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Vue extérieure du projet pour le château de Rentilly. Centre national des arts plastiques, 2012. Image 3D © Vincent Germond. © Bona-Lemerrier/Alexis Bertrand/Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Le château de Rentilly (vue chantier intérieur mai 2014). Photo: Martin Argyroglo. © Bona-Lemerrier/Alexis Bertrand/Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Le château de Rentilly (vue chantier septembre 2014). Photo: Martin Argyroglo. © Bona-Lemerrier/Alexis Bertrand/Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Le château de Rentilly (vue chantier septembre 2014). Photo: Martin Argyroglo. © Bona-Lemerrier/Alexis Bertrand/Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Le château de Rentilly (vue chantier septembre 2014). Photo: Martin Argyroglo.  
© Bona-Lemercier/Alexis Bertrand/  
Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Le château de Rentilly (vue chantier septembre 2014). Photo: Martin Argyroglo  
© Bona-Lemercier/Alexis Bertrand/  
Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Le château de Rentilly (vue chantier septembre 2014). Photo: Martin Argyroglo  
© Bona-Lemercier/Alexis Bertrand/  
Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Le château de Rentilly (vue chantier septembre 2014). Photo: Martin Argyroglo  
© Bona-Lemercier/Alexis Bertrand/  
Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Le château de Rentilly (vue chantier septembre 2014). Photo: Martin Argyroglo  
© Bona-Lemercier/Alexis Bertrand/  
Xavier Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)



Xavier Veilhan, Le Mini Rentilly, 2013  
Acier inoxydable (poli miroir), bois  
Courtesy Galerie Perrotin Paris,  
© photo Claire Dorn  
© Veilhan (ADAGP, Paris, 2014)

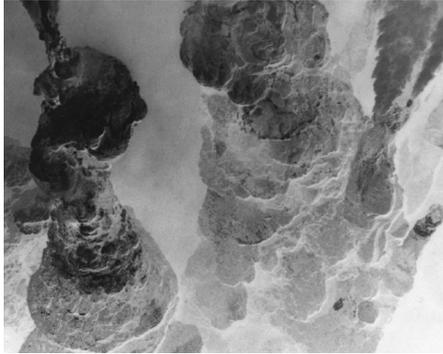
**Mention obligatoire pour tous les visuels**

Commande de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire réalisée avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, au titre de la commande publique.

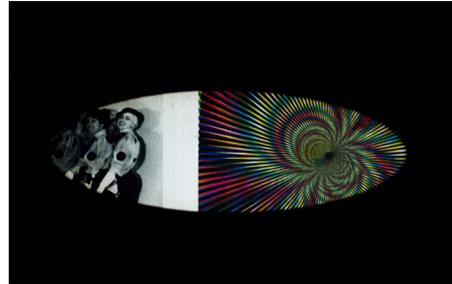
# Explore.

## Visuels disponibles

Tous les visuels sont téléchargeables sur le site de l'agence Myra, [www.myra.fr](http://www.myra.fr) (mot de passe sur demande auprès de Magda Kachouche ou Yannick Dufour-myra@myra.fr/+33 1 40 33 79 13)



Dove Allouche, *Les Fumeurs Noirs\_5*, 2010, Collection frac île-de-france, © Dove Allouche



Mark Geffriaud, *Polka Dot*, 2008, Collection frac île-de-france, photo Martin Argyroglo © Mark Geffriaud



Pierre Bismuth, *Michel Gondry, The All Seeing Eye (The Hardcore Techno Versio)*, 2008, Collection frac île-de-france, © droits réservés



Ulla von Brandenburg, *Around*, 2005, Collection frac île-de-france, © Ulla von Brandenburg



Ulla von Brandenburg, *Singspiel*, 2009, Collection frac île-de-france, © Ulla von Brandenburg



Philippe Decrauzat, *Leslie + Mirros*, 2007, Collection frac île-de-france, © Philippe Decrauzat



Laurent Grasso, *Project 4 Brane*, 2007. Collection frac île-de-france. Photo Martin Argyroglo. © ADAGP, Paris



Laurent Grasso, *Radio Ghost*, 2003. Collection frac île-de-france. Photo Martin Argyroglo. © ADAGP, Paris

# Informations pratiques

← frac <sup>↗</sup>  
île-de-france  
↙ le château  
rentilly



## Adresse

Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire  
Parc culturel de Rentilly  
Domaine de Rentilly,  
1 rue de l'Etang  
77600 Bussy-saint-Martin  
Tél. : 01 60 35 43 50

## Jours et heures d'ouvertures

Mercredi et samedi 14h30-17h30  
Dimanche 10h30-13h et 14h30-17h30

## Accès

RER A arrêt Torcy puis à pied (15 minutes)  
ou bus PEP'S ligne 21 (arrêt Rentilly)  
ou lignes 46/25/13 (arrêt Cèdre)  
Week-end d'ouverture:  
navettes toutes les ½ heures du RER jusqu'au château

## Entrée libre

## Site

fraciledefrance.com  
parcculturelderentilly.fr

## Email

info@fracildefrance.com

# Rendez-vous

## Visites guidées

Tous les dimanches à 15h30

La réhabilitation du château a été réalisée par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Île-de-France et du Département de la Seine-et-Marne.

